

**Réunion publique du Conseil de quartier Manin-Jaurès
le 03 février 2010 à 19h30, Ecole élémentaire 4 rue Goubet**

En présence de Nicolas Nordman, Adjoint au Maire pour le quartier Manin-Jaurès.

Vie du quartier : l'allée Darius Milhaud

Point d'information sur les suites de la marche exploratoire

Comme annoncé lors du dernier Conseil de quartier, une marche exploratoire a été organisée le 18 novembre 2009 en présence d'habitants, d'élus et de services de la Ville, pour faire l'état des dysfonctionnements de la rue en matière notamment de nuisances liées aux deux-roues, de propreté et de signalisation. Un compte-rendu de la marche ainsi qu'un document présentant les actions effectuées ou en voie de l'être sont distribués lors du Conseil de quartier (en pièce jointe).

Présentation du projet de MacCafé

En présence de Xavier Golczyk, Délégué du Maire chargé du commerce, de l'artisanat, des professions indépendantes, de l'économie sociale et solidaire; de Samuel Delobelle, manager développement, accompagné du chef de projet et de l'architecte de la société MacDonald.

L'emplacement situé à l'entrée des Buttes-Chaumont, au carrefour entre la rue de Crimée et l'allée Darius Milhaud, est actuellement difficile sur le plan urbain. Le restaurant installé là depuis plusieurs années fonctionnait mal, plusieurs gérants ont tenté de s'y implanter. Aujourd'hui le local est vacant et l'endroit peu animé. L'ouverture d'un MacCafé aura des conséquences positives sur l'animation de la rue. La mairie d'arrondissement et Xavier Golczyk ont posé trois exigences dans le cadre de ce projet : sa qualité esthétique (pas de couleurs criardes), des garanties de propreté (concernant surtout la vente à emporter), des garanties pour des emplois pérennes destinés principalement aux habitants de l'arrondissement.

MacDonald s'est engagé sur ces points et sur une bonne intégration du restaurant sur le site : façade du restaurant avec une terrasse parisienne qui constituera une légère avancée sur le parvis, mezzanine avec quelques places assises, salles pour les équipiers et espace de stockage au sous-sol. Les livraisons se feront par les entrées rue de Crimée et allée Darius Milhaud (par chariots dans ce cas).

Le projet intégrera un MacCafé, concept mis en place en France depuis 2 ans pour développer les activités de MacDonald durant les plages horaires creuses (notamment l'après-midi et le matin). Le restaurant offrira, à côté des hamburgers, une gamme importante de salades ainsi qu'un grand choix de cafés et de viennoiseries. Le restaurant emploiera 35 équipiers et une équipe d'encadrement, ce qui créera 40 emplois au minimum, tous en CDI.

Les travaux vont commencer courant avril pour une ouverture espérée en septembre 2010.

La situation face aux Buttes-Chaumont induira une attention particulière aux déchets abandonnés. Une clause précise est incluse dans le contrat passé avec le locataire-gérant, qui est responsable du ramassage des ordures dans un rayon de 300m autour du restaurant. Les gobelets seront remplacés par de vraies tasses et cuillers, qu'on ne retrouvera donc pas sur les trottoirs. La vente à emporter fera l'objet d'une surveillance particulière, conformément aux injonctions répétées à l'échelle de la Ville de Paris.

Des aménagements extérieurs (terrasse) sont-ils prévus ? Ils pourraient constituer un obstacle physique pour les scooters et contribuer à l'animation de la place.

Le manège va rester, mais la terrasse prévue sera fermée. Une terrasse ouverte d'environ 20 m² pourra être envisagée en été si la Mairie donne son autorisation. Cependant MacDo c'est une présence : un locataire-gérant en permanence dans son restaurant et environ 40 coéquipiers, sans compter la soixantaine d'employés chargés sur Paris d'effectuer des visites de contrôle surprises.

Crainte des déchets, notamment des mégots, et de la pollution olfactive.

Des cendriers seront mis à la disposition des fumeurs et le restaurant a obligation de nettoyer sur 300 m. Des accords ont de plus été passés avec la Mairie du 19^e, comme ailleurs dans Paris, pour la mise en place de poubelles visant à développer l'effort de propreté. Concernant les odeurs, MacDonald utilise depuis quelques temps un système qui consiste à mettre des destructeurs d'odeurs par réunions d'UV directement dans la cuisine, qui permet une nette amélioration à la source. Contre le bruit il y a aujourd'hui toutes les techniques pour supprimer les nuisances de cet ordre. Des mesures de bruit ambiant seront faites pour être en conformité avec la législation.

La politique de recrutement privilégiera-t-elle la proximité ? Notamment les jeunes du quartier ?

Le recrutement sera fait en partenariat avec la Mairie du 19^e. Il y aura possibilité de déposer son CV en mairie.

L'emplacement appartient-il à la Mairie ? MacDonald va-t-il racheter le local ou le louer ?

Le local appartient à un propriétaire privé et est loué par MacDonald.

Ouverture jusqu'à quelle heure le soir ?

Minuit.

Point sur l'avancée des groupes de travail

« Développer les réseaux de notre quartier pour l'emploi et la professionnalisation des jeunes »

Projet de professionnalisation et d'aide à l'accès à l'emploi. L'idée est de réfléchir à comment activer des réseaux à l'échelle d'un quartier, dont les jeunes puissent bénéficier. On constate des difficultés pour les jeunes à identifier ce qui existe déjà sur le quartier, par exemple ce qui est proposé par la Mairie, la Mission locale, les Antennes jeunes... D'autre part il faut revaloriser des emplois qui ne sont pas forcément prisés par les jeunes du quartier. Le groupe, qui compte actuellement 5 membres, a vocation à être un maillon pour relayer les informations et revaloriser certains métiers.

On voit d'un côté des jeunes en 3^e ou en apprentissage qui peinent à trouver un stage (dans l'informatique, l'électro-technique ou la restauration), et de l'autre des commerçants en recherche.

Le groupe de travail envisage de travailler au 1^{er} semestre 2010 selon 3 axes principaux :

- intervenir au sein de rencontres, en collaboration avec les services de la Mairie en direction de la jeunesse. Dans la même optique une rencontre est prévue le 18 ou 19 février avec l'association J2P.
- organiser un temps de rencontre autour des métiers de bouche, dans un lieu facile d'accès pour les jeunes, au cours duquel seraient présentés les différents métiers et les différents types d'emplois. Il y a en effet une vraie demande dans ce secteur.
- Organiser un temps de promenade dans différents lieux du quartier sur le thème des métiers de bouche et de boucherie, caractéristiques du quartier. Ce projet, encore en construction, s'inscrirait dans le cadre des 150 ans du 19^e.

Combien de jeunes ? Potentiellement ?

Le 19^e arrondissement compte environ 50 000 jeunes de moins de 25 ans, ce qui représente environ 30 % de sa population. Pour l'instant, le groupe de travail n'a travaillé qu'avec des jeunes de son entourage.

Milhaud en fête

Cette année l'organisation de Milhaud en fête sera concentrée sur une seule journée, le 17 avril. L'idée est de regrouper le vide-grenier et la partie animation / associative, ce qui permettra de créer une dynamique nouvelle.

Les 150 ans du 19^e

Le 19^e arrondissement est officiellement né le 1^{er} janvier 1860 du rattachement à la Ville de Paris des communes de Belleville et de la Villette ainsi que de portions de territoires de Pantin et d'Aubervilliers. La Mairie du 19^e souhaite ouvrir très largement à l'ensemble des acteurs locaux la possibilité de s'impliquer dans l'organisation de cet anniversaire, et donc y associer les Conseils de quartier.

Présentation de la Philharmonie

En présence de Laurence Descubes, architecte, et de Luc Marois, responsable administratif et financier.

Le projet consiste en un complexe urbain autour d'une grande salle de concert, dans le Parc de la Villette, qui viendra compléter le pôle culturel du nord-est (constitué par la Cité de la musique, le Zénith, la Cité des sciences, la Géode, le Conservatoire, etc.). Il a été annoncé le 6 mars 2006 par Bertrand Delanoë et Renaud Donnedieu de Vabres, alors ministre de la Culture. Sa réalisation est financée à part égale par l'Etat et la Ville de Paris à hauteur de 45 % chacun et par la Région à hauteur de 10 %.

La salle de concert sera dédiée à la musique symphonique en particulier mais pourra recevoir tous types de musiques. L'Orchestre de Paris y sera en résidence.

Parmi les six projets présentés au jury lors du concours lancé fin 2006, c'est celui de Jean Nouvel qui a été retenu. Le bâtiment sera connecté à la Porte de Pantin, le public pourra se promener sur le toit. Des liaisons intérieures et des escalators permettront de mettre en communication les deux niveaux du bâtiment. Les deux niveaux de parking souterrains seront accessibles par le boulevard Sérurier. Un pont assurera la mise en liaison directe entre le boulevard périphérique et l'entrée/sortie du parking (une nouvelle sortie sera créée à cet effet). Une rampe mènera de la station de tramway avenue Jean Jaurès à l'entrée de la salle. Le bâtiment sera couvert d'éléments en aluminium, dont certains lumineux, de façon à être visible la nuit.

La configuration de la salle de concert a été pensée de sorte que le public ait l'impression que le son arrive de partout. Deux acousticiens, un néerlandais et un américain, ont travaillé en collaboration avec une architecte. Une maquette au 1/10^e a été réalisée pour faire des tests acoustiques.

Pendant très longtemps on a construit des salles de concert frontales et avec un faible volume par spectateur. Désormais on place la scène au milieu et le public autour, ce qui est très apprécié des musiciens, qui ont besoin de la proximité avec le public. La salle de concert aura un volume de 30 000 m³ et une distance de la scène au dernier spectateur de 32m.

La salle est modulable afin de pouvoir s'adapter à différents types de musiques. Elle peut notamment devenir frontale, ce qui convient mieux à la musique amplifiée. La scène et les gradins peuvent monter et descendre, ceux du fond peuvent se replier dans une niche située derrière et laisser la place à une scène.

Le chantier a commencé : le terrassement est en cours. Son achèvement est prévu en 2013.

La Philharmonie sera-t-elle accessible à des formations/chœurs associatifs à des conditions tarifaires adaptées ? Qui s'occupera de la location des salles de répétition et de concert ?

Rien n'est encore décidé de façon définitive sur l'occupation des salles. L'Orchestre de Paris, qui y sera en résidence, mènera des actions pédagogiques en direction des jeunes en particulier. Il y a dans le projet la volonté de casser l'image traditionnelle de la musique classique, comme élitiste en renfermée sur elle-même. Il ne faut cependant pas se méprendre sur la vocation de la Philharmonie, qui ne s'adresse pas précisément au milieu associatif mais vient combler la lacune de salle symphonique sur Paris. La grande salle n'aurait pas vraiment d'intérêt pour une association. Mais il y a l'idée de tisser des liens avec l'ensemble du monde musical, dont peuvent faire partie certaines associations.

Les habitants du quartier pourront-ils profiter du nouvel établissement ? Y aura-t-il des tarifs préférentiels pour les habitants du 19^e ?

La volonté est plutôt de favoriser l'accès de publics aux moyens modestes. Le projet a pour ambition de proposer plusieurs centaines de places à un prix compris entre 10 et 20 €.

Qui est propriétaire ? Qui est exploitant ? Combien d'emplois générés ?

La Philharmonie est une structure juridique autonome avec forte implication de la Ville et de l'Etat. Le projet coûte entre 200 et 240 millions d'€.

Des urbanistes ont-ils travaillé sur le projet, notamment sur les relations avec les quartiers autour ? Regret que le périphérique n'ait pas été franchi par le bâtiment pour créer une liaison directe avec Pantin.

J. Nouvel porte un grand intérêt à l'urbanisme. Il a travaillé sur le Grand Paris. Parmi les différents projets présentés au concours, le sien était celui qui tissait le plus des liens avec les alentours : principalement avec la Porte de Pantin, mais aussi avec le boulevard Sérurier. Toutes les façades du bâtiment sont principales. A l'origine l'édifice pensé par J. Nouvel avançait sur le boulevard Sérurier, mais le PLU (Plan Local d'Urbanisme) l'interdit.

Est-ce qu'il n'y aura pas concurrence avec la Cité de la Musique ?

Non, dans la mesure où ce seront des salles très différentes, avec donc des programmations différentes.

Comment se feront les livraisons ?

Elles se feront par un accès situé du côté du Zénith, déjà utilisé pour les livraisons de la Cité de la Musique et les autocars. La rampe sera aménagée et équipée de feux.

Quelle sera la place de la Mairie du 19^e dans la réflexion sur le fonctionnement de l'établissement ? Comparaison avec le Centquatre.

Nicolas Nordman rappelle que la Philharmonie ne doit pas être considérée comme un équipement de quartier. Elle répond à un manque au niveau de Paris en tant que capitale. Le 19^e peut être fier d'abriter ce projet. Sur la relation au quartier il reste quelques années pour y réfléchir. La programmation du Centquatre va être en partie réorientée, c'est une expérience dont on peut bénéficier.

La prochaine réunion publique aura lieu le 20 mai en présence de Roger Madec, Maire du 19^e arrondissement.

Bureau des Conseils de quartier : 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel 75019
www.mairie19.paris.fr